

Guide relatif au travail de diplôme

Le travail de diplôme est partie intégrante de l'examen professionnel supérieur (EPS). Il s'agit d'un travail scientifique, orienté vers la pratique, qui se réfère au module obligatoire à choix resp. au domaine professionnel choisi. Le travail de diplôme doit être déposé au moins deux mois avant l'examen oral (cf. règlement d'examen et directives relatives au règlement d'examen sur l'EPS experte/expert en analyses biomédicales et gestion de laboratoire).

Etendue et structure du travail de diplôme

Etendue

Le corps de texte comprend entre 20 (minimum) et 25 (maximum) pages A4. Les références, figures et tableaux y c. légendes ainsi qu'un éventuel annexe suivent en dehors du corps de texte. Taille de police 11 avec interligne 1.5. Au total, le travail ne devrait pas dépasser 60 pages A4.

Structure

cf. annexe 1

Encadrement

La commission AQ recommande aux candidates/aux candidats de faire appel à un ou une spécialiste pour la synthèse et la réalisation du travail de diplôme. La tâche de la conseillère/du conseiller comprend:

- conseils pour le choix du sujet et la faisabilité dans le cadre du travail de diplôme ;
- conseils en matière d'index (fixation des points forts), déroulement logique du travail ;
- peu avant la fin du travail respectivement avant la rédaction définitive, discussion des problèmes éventuels en matière d'interprétation des résultats ainsi que d'autres aspects, même formels.

A la fin, la candidate ou le candidat remet un exemplaire définitif du travail de diplôme à la conseillère/au conseiller.

Distribution et publication

La version définitive du travail de diplôme est à déposer au secrétariat EPS labmed suisse au moins deux mois avant l'examen oral. Le délai de dépôt exact figure dans l'annonce de l'EPS, le cachet de la poste faisant foi. Le travail de diplôme doit être déposé en trois exemplaires imprimés et reliés ainsi qu'en trois exemplaires sur support informatique. Le support informatique comprend les exemplaires du travail de diplôme en format Word et en format PDF. Le secrétariat EPS transmet le travail de diplôme sous forme imprimée et reliée ainsi que sous forme électronique aux expert-e-s pour évaluation. La réception du travail de diplôme par le secrétariat EPS est confirmée par un e-mail.

Les travaux de diplôme sont en principe confidentiels. Chaque publication est soumise à l'accord de l'auteur **ainsi que** des personnes et institutions impliquées.

Approbation

Le guide relatif au travail de diplôme a été approuvé par la commission assurance qualité le 12 juin 2018 et remplace la version du 12 avril 2016.

Annexe 1

Structure

Page de titre

La page de titre est à mettre en page selon l'annexe 2.

Index

L'index comprend les titres des chapitres ainsi que les sections avec les numéros des pages. La numérotation des chapitres doit être structurée.

1.) Préface

La préface comprend les éléments suivants :

- motifs du choix du sujet
- remerciements.

2.) Résumé

Le résumé comprend une condensation des différentes parties du travail de diplôme :

- présentation du problème
- méthodologie
- résultats
- conclusions.

3.) Introduction

L'introduction comprend :

Une approche théorique du problème posé y c. bases déjà connues (théorie et bases), une définition des données du problème / des questionnements.

4.) Matériel et méthodes

- Les méthodes utilisées sont à présenter de manière à permettre au lecteur intéressé de les reproduire dans son laboratoire.
- Structure : a) provenance du matériel examiné (p.ex. présentation des patients) ; b) méthodes d'analyse (p.ex. ELISA) ; c) statistiques.

5.) Résultats

- Présentation des résultats obtenus, groupement logique (groupement chronologique seulement s'il a du sens).
- Généralement l'ordre suit celui des méthodes utilisées.

6.) Discussion et conclusion finale

- Réflexion sur ses propres résultats, comparaison avec des résultats/interprétations d'autres auteurs, y c. réflexion sur les sujets atteints – évaluation personnelle des résultats (suis-je content/surpris/où ai-je quitté le chemin ? etc.).
- Résumer les thèses élaborées.
- Réponses aux questions soulevées dans l'introduction.
- Vision possible p.ex. projets permettant d'aller plus loin.

7.) Références / bibliographies, répertoires

- La bibliographie est structurée par ordre alphabétique et de manière claire (autres indications cf. cours «travaux scientifiques»).
- En plus il faut ajouter un répertoire des abréviations (page détachée) et un répertoire des illustrations.
- Des citations sont la mention d'un avis externe ou d'un avis de l'auteur, extrait d'un autre travail que le travail de diplôme présenté. Derrière la citation il faut insérer un chiffre entre parenthèses qui signale une note de bas de page. La note de bas de page, clairement

séparée du texte, doit contenir les sources, comme dans la bibliographie, avec en plus le numéro de page.

8.) Légendes des tableaux, légendes des illustrations/figures

9.) Tableaux

Chaque tableau est assorti d'un titre numéroté et souligné. Si le tableau est repris d'un autre auteur il faut mentionner la source (nom et année). Des tableaux modifiés qui ne correspondent plus à l'original doivent être marqués (p.ex. modifié d'après nom_xy (2013)). Présentation d'un tableau par page au maximum.

10.) Illustrations / figures

Chaque graphique, figure ou illustration doit être assorti d'un titre numéroté et souligné. S'ils sont repris d'un autre auteur il faut mentionner la source (nom et année). Des graphiques, figures et illustrations modifiés qui ne correspondent plus à l'original doivent être marqués (p.ex. modifié d'après nom_xy (2013)). Présentation d'un graphique, d'une figure ou illustration par page au maximum.

11.) Déclaration d'authenticité

L'auteur confirme par écrit que le travail de diplôme a été rédigé de manière autonome et sans aide externe, et qu'il s'est appuyé uniquement sur les sources mentionnées. «Sans aide externe» signifie que le texte n'a pas été corédigé par une autre personne. Un soutien pour la recherche de matériel ainsi que des discussions pour clarifier une incertitude sont naturellement autorisés.

12.) Annexes / suppléments

L'annexe sert à apporter des éléments complémentaires comme p. ex. des tableaux, formulaires, questionnaires, procès-verbaux d'interview et autres documents relatifs au travail de diplôme et qui sont indispensables pour la compréhension du travail de diplôme.

Annexe 2

Page de titre

Titre du travail de diplôme

**Travail de diplôme écrit
pour l'obtention du diplôme fédéral
experte en analyses biomédicales et gestion de laboratoire
expert en analyses biomédicales et gestion de laboratoire avec**

Réalisé par :
prénom nom
adresse (privée)
téléphone
courriel

Déposé le :
date (jour / mois / année)

Conseillère/conseiller :
prénom nom
adresse (institution)
téléphone
courriel

Expertes / experts :
prénom nom
téléphone
courriel

prénom nom
téléphone
courriel